LE COUVENT DES CORDELIERS DE CHÂTEAUROUX

PAR

FRANCESCA PICOU

maître ès lettres

SOURCES

market or the authorizance will be market for behaviors, of to absorblin filter

La documentation concernant le couvent des Cordeliers de Châteauroux est d'une extrême pauvreté pour les deux premiers siècles de son existence. Les plus anciennes sources franciscaines, très abondantes en ce qui concerne les problèmes de doctrine ou le personnage du fondateur de l'ordre, ne nous instruisent qu'accessoirement sur la vie des établissements religieux. D'autre part, ce couvent n'a pas eu d'historien et il n'a pas été pourvu d'un cartulaire. Néanmoins, un Obituaire et une chronique rédigés au xvii e siècle par le P. Péan, gardien, nous permettent de connaître les circonstances de la fondation de cet établissement.

Les sources sont plus riches pour la période moderne. Ce sont essentiellement des actes pontificaux, rassemblés dans le Bullaire de l'ordre, qui nous révèlent la crise interne traversée par le couvent au xve siècle, des liasses de rentes et un registre des dépenses conservés aux Archives départementales de l'Indre, enfin la sous-série G^o aux Archives nationales, qui permettent de retracer la vie de la communauté au xVIIIe siècle.

D'autre part, en ce qui concerne la topographie des bâtiments dont des vestiges importants subsistent encore, des plans et un devis du XVIII^e siècle, retrouvés dans les papiers du Comité ecclésiastique aux Archives nationales, ainsi qu'une description de l'église au XIX^e siècle par Guilhermy, conservée à la Bibliothèque nationale, permettent de restituer les dispositions anciennes des lieux. Enfin, des sondages effectués dans différents services d'archives, biblio-

thèques et musées de province nous ont permis de constituer un album de trente plans de couvents de Cordeliers, fondés au XIIIe siècle, ceci afin de replacer le couvent de Châteauroux dans le contexte de l'architecture franciscaine de France.

CHAPITRE PREMIER

LA VILLE ET LA SEIGNEURIE DE CHÂTEAUROUX AU XIII^e SIÈCLE

L'histoire de Châteauroux remonte aux premiers temps de la vieille ville de Déols, à laquelle se rattache son origine. Avant 917, le seigneur du lieu abandonne le site de Déols, difficile à protéger, pour une hauteur située à trois kilomètres, où il construit un château fort appelé Castrum Dolis — à l'endroit où s'élève le château Raoul actuel — qui prend le nom de Castrum Radulphi en 1112.

Au XII^e siècle, la ville comprend le château composé d'un donjon carré de 13 mètres de côté, entouré d'une enceinte à l'intérieur de laquelle se pressent les logis des habitants, et deux puissantes abbayes bénédictines : Notre-Dame de Déols et Saint-Gildas.

Une fois l'enceinte du château remplie d'habitations, il se forma à l'extérieur une nouvelle agglomération, en forme de quadrilatère allongé d'ouest en est, délimité au nord par la rue de l'Indre, très tôt peuplée par les artisans de la draperie, et au sud par la rue Grande, autour de laquelle s'aggloméra le centre urbain avec l'église Saint-André, la maison des Templiers, l'auditoire de justice et les halles abritant les bancs des panetiers.

Quatre portes fermaient la ville : à l'ouest la porte Poitevine, au nord la porte Closoise ou Mal Conseil, au sud la porte aux Guédons et à l'est la porte Saint-Denis.

En dehors de la ville s'élevaient au sud une maladrerie, à l'est le bourg de Saint-Denis, aggloméré autour de l'église paroissiale, et le bourg de Déols, à l'ouest le bourg Saint-Gildas.

Le développement urbain s'accompagnait d'une croissance économique non négligeable. Située dans une région essentiellement rurale, la ville jouissait d'une circulation monétaire active, d'un artisanat et d'un commerce prospères.

L'histoire de la ville au XIII^e siècle est liée au sort de la seigneurie de Châteauroux dont l'importance territoriale était considérable, puisqu'elle s'étendait dès le XI^e siècle du Cher jusqu'à la Gartempe et à l'Anglain, et qu'elle s'agrandit aux XII^e et XIII^e siècles, au sud et au nord-est, par de nombreuses acquisitions.

Par sa situation géographique, à la limite des mouvances franco-anglaises, elle fut amenée à jouer un rôle de premier plan dans le conflit France-Angleterre, ce qui eut une répercussion immédiate sur sa propre destinée : en effet, c'est parce que le roi d'Angleterre, Richard, voulait affirmer son emprise sur le Bas-

Berry qu'il maria Denise, l'héritière des princes de Déols, seigneurs de Châteauroux, à son fidèle vassal André de Chauvigny, baron poitevin. Or, si la famille de Chauvigny entretint de bons rapports avec les villes et les vassaux, elle eut des démêlés avec l'abbaye de Déols, qui aboutirent à la remise en question de la validité du mariage d'André et de Denise. Désormais, les Chauvigny chercheront à tout prix à affirmer leur légitimité.

CHAPITRE II

HISTOIRE DU COUVENT DE LA FONDATION AU XVII^e SIÈCLE

Les couvents franciscains ne possédant pas de charte de fondation par souci de pauvreté, les circonstances de l'établissement des Cordeliers à Châteauroux ne nous sont connues que par l'Obituaire du couvent, rédigé au XVII^e siècle. Son texte est la traduction d'un registre latin, perdu avant la Révolution, dont l'auteur connaissait la légende née autour d'André I^{er} de Chauvigny, parti à la croisade : ce qui explique l'influence du roman épique qui apparaît dans l'Obituaire. Cette source doit donc être utilisée avec réserve. L'examen critique de l'Obituaire et la confrontation avec des textes diplomatiques nous amènent à reculer la date de fondation, qui se situerait entre 1232 et 1248, donnée confirmée par l'archéologie.

Le sort du couvent, situé dans la province franciscaine de Touraine, divisée en cinq custodies dont celle de Berry, est lié aux grands événements de l'époque.

Administré dans la première moitié du xive siècle par le gardien Guiral Ot, ministre général de l'ordre, le couvent prit parti, comme vingt-neuf autres communautés de frères mineurs, dans la querelle entre Philippe le Bel et Boniface VIII, en adhérant le 12 août 1302 à l'appel interjeté du roi contre le pape. La Touraine, bien que moins touchée que le reste de la France, ne fut pas épargnée par la guerre de Cent ans, période pendant laquelle les Franciscains commencèrent à s'écarter de la règle primitive, courant qui atteignit son apogée au xve siècle.

Au xv^e siècle, l'ordre franciscain était scindé en deux rameaux : celui des conventuels, partisans des privilèges et de l'adoucissement de la règle, et celui des observants, autonomes, qui voulaient un retour intégral à l'idéal de saint François. A Châteauroux, l'homme de la réforme fut Guy III de Chauvigny, personnage d'autorité et de grande piété, qui, par ses démarches répétées auprès du pape, réussit à rétablir l'observance, après une lutte acharnée des deux partis pendant vingt ans environ. Pour consolider son œuvre, il fonda deux autres couvents franciscains dans l'Indre, à Argenton et à Cluis-Dessous, qu'il confia à des religieux observants. Enfin, en 1478, le chapitre général cismontain de l'observance se tint à Châteauroux, prouvant ainsi que la réforme y était solidement implantée.

Au xVI^e siècle, les guerres n'épargnèrent pas la province de Touraine, dont presque tous les couvents furent pillés et les religieux massacrés. Néanmoins, en dépit d'un épisode sanglant, le couvent de Châteauroux, à l'instar des autres communautés franciscaines de France, contribua à la lutte contre le protestantisme grâce à ses excellents prédicateurs et à la tenue de chapitres provinciaux destinés à confondre les hérétiques.

En 1612, un siècle après la disparition du dernier membre de la famille de Chauvigny, la terre de Châteauroux, dont les seigneurs étaient les La Tour Landry et les d'Aumont, passa une fois de plus en de nouvelles mains. En effet, elle fut acquise par Henri II, prince de Condé, qui souhaitait se constituer une grande seigneurie en Berry, où il possédait déjà le château de Bommiers, don de sa mère. Comme ses prédécesseurs, il se montra bienveillant à l'égard du couvent des Cordeliers, politique que ne reprit pas son fils, le grand Condé.

CHAPITRE III

LA PLACE DES CORDELIERS DANS LA SOCIÉTÉ LOCALE

Les frères mineurs, qui, par vocation, étaient des religieux vivant dans les villes au milieu des laīcs, resserrèrent leurs liens avec ces derniers en leur accordant la possibilité de choisir leurs églises pour dernière demeure.

Dès le 26 juillet 1227, une bulle permit aux franciscains d'avoir dans leurs couvents leurs propres cimetières réservés d'abord aux religieux et aux domestiques, puis admettant indifféremment tous ceux qui le souhaitaient.

En fait, toutes les sépultures ne furent pas acceptées dans les églises conventuelles, mais les religieux ne tolérèrent que celles qui étaient accompagnées de dons substantiels. La localisation des sépultures revêtait une signification sociale : à Châteauroux, le chœur abrita, dès 1270, les premiers seigneurs de la ville, les Chauvigny, tandis que le reste de la nef comprenait des caveaux de familles ou des chapelles, réservés aux grands bourgeois de la ville de 1457 à 1773, ainsi que des sépultures isolées attribuées aux gens pourvus de fonctions honorifiques, entre 1462 et 1744. La chapelle Saint-Claude, au sud de l'église, fut la nécropole des Chauvigny et de leurs successeurs, les d'Aumont, de 1242 à 1530. Le couvent, quant à lui, abrita les religieux de 1468 à 1782.

Il est frappant de constater que le nombre de laïcs (cent quarante-six) était le double de celui des religieux (soixante-douze) ce qui témoigne de la popularité des Cordeliers dans la société locale.

CHAPITRE IV

HISTOIRE DU COUVENT DU XVII^e SIÈCLE À NOS JOURS

L'envoi, en 1766, par la Commission des réguliers, d'une circulaire au clergé nous fait connaître la situation de la province de Touraine à cette époque. Les gardiens dénoncent l'insubordination, la crise des observances et l'existence de petites maisons; les religieux se plaignent du despotisme des supérieurs,

de la non-observance de la règle, d'une disproportion trop grande entre la situation matérielle des supérieurs et des religieux, enfin du poids énorme des impôts levés sur les communautés.

A la fin du xVIII^e siècle, le couvent de Châteauroux était dans un état critique, puisqu'en 1786 et 1787 il dut aliéner une partie des bâtiments conventuels que les religieux ne pouvaient plus entretenir. La situation temporelle de la maison était déplorable. Les frères, de par la législation franciscaine, ne géraient pas eux-mêmes leurs biens mais s'en remettaient à un laīc, le syndic. La maison vivait de mendicité et de fondations. La principale source de revenus était constituée par des rentes hypothéquées sur des maisons ou des terrains sis à Châteauroux ou dans ses environs. Mais ces ressources étaient nettement insuffisantes. En 1790, après les déclarations des 8 et 9 septembre, il ne restait que deux religieux qui durent partir en 1791.

Le siège de l'évêché ayant été fixé à Châteauroux, on songea à établir la cathédrale dans l'église des Cordeliers. Le projet n'ayant pas abouti, celle-ci servit de temple décadaire, tandis que les bâtiments conventuels abritaient successivement le séminaire, la gendarmerie, et un hospice militaire.

En 1802, quand le culte catholique fut rétabli, l'église fut affectée à la desserte paroissiale sous le vocable de Saint-André jusqu'en 1876; deux ans après, la nef était scindée en deux, la partie occidentale étant occupée par une école primaire, la partie orientale par le musée lapidaire. La nef fut classée monument historique en 1922 pour la moitié est, en 1932 pour la moitié ouest. Quant aux bâtiments conventuels, ils furent occupés par la gendarmerie jusqu'en 1975. A cette date, des travaux furent entrepris sur l'initiative de la municipalité: la nef vient d'être restituée dans son volume primitif et on a mis à jour, dans la partie est du couvent, le chapitre, le prédicatoire et, à l'étage, un dortoir.

CHAPITRE V

ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE

Il est à remarquer que les Franciscains, observant l'esprit de pauvreté à l'extrême, n'avaient pas de doctrine esthétique et que leurs constructions répondaient au souci de loger le plus grand nombre possible de fidèles dans un espace restreint.

L'église est un souvenir matériel important du couvent de Châteauroux. La longueur de l'édifice (50 m × 9 m 70) est accentuée par l'absence de transept. Le chœur, dépourvu de déambulatoire, se termine par un chevet plat. La nef unique, sans bas-côtés, n'est couverte que de charpente. Le bâtiment s'ouvre à l'ouest par un magnifique portail du XIII^e siècle, cantonné, de chaque côté, de deux colonnettes engagées ornées de chapiteaux à crochets, avec des pilastres enjolivés de feuilles de lierre. Le tympan trilobé, décoration élégante que l'on

retrouve dans la région, notamment aux portails latéraux de Bourges, est surmonté d'un arc aigu, disposition originale en France, mais courante dans l'art islamique.

L'intérêt de l'église réside essentiellement dans ses vitraux du XIII^c siècle, qui, après avoir été vendus à l'État en 1892 à l'insu de la municipalité par un peintre-verrier chargé de les restaurer, furent restitués à cette dernière en 1914. Ils se composent d'une rose de 2 m 40 de diamètre, représentant le Jugement dernier et surmontant quatre lancettes, dont deux étaient jadis occupées par des grisailles et deux sont actuellement ornées partiellement par des médaillons reproduisant les uns des scènes de l'enfance du Christ et les autres l'histoire de sa passion et de sa résurrection. Ces vitraux qui, par leur style, ne s'apparentent à aucune verrière des grandes cathédrales de la région, semblent être l'œuvre originale de quelque artiste venu de loin.

Les bâtiments conventuels, situés au nord de l'église, n'ont pas été conservés dans leur intégralité. La partie est comprend au rez-de-chaussée une vaste salle non voûtée, ouvrant sur le cloître par cinq arcades gothiques. Elle servait à accueillir les fidèles aux jours solennels et s'appelait prédicatoire. Au nord, le chapitre ouvrait sur ce lieu par une porte encadrée de deux baies du xiiie siècle. Un escalier partant de la cinquième arcade du prédicatoire, du côté de l'église, menait à un dortoir récemment mis à jour; percé de petites fenêtres, ce dortoir était couvert de charpente et sa toiture faisait jadis pénétration dans celle de l'église. Quant aux autres bâtiments conventuels, leur disposition nous est connue par un plan et un devis de 1791. Le bâtiment subsistant au nord, parallèlement à l'église, offre peu d'intérêt en dehors de cinq fenêtres en tierspoint. La partie ouest, qui a disparu, était aménagée en différentes pièces utilitaires.

Le couvent de Châteauroux apparaît comme un exemple typique de l'architecture franciscaine au XIII^e siècle.

A cette époque, une église de Cordeliers se caractérise par des dimensions relativement modestes (entre 20 m et 50 m) par rapport aux églises paroissiales et aux cathédrales.

Le plan est toujours d'une grande simplicité, l'édifice comprenant généralement une, parfois deux nefs, quelquefois un collatéral. Le chevet plat est de règle (sauf ceux de Rennes et de Strasbourg, pourvus d'absides à pans coupés). La couverture est le plus souvent en bois, très légère. La lumière pénètre abondamment dans les églises qui sont de véritables nécropoles.

A l'extérieur, la silhouette est très simple; les murs latéraux sont percés de fenêtres en arcs brisés et épaulés par des contreforts saillants. Le toit à double pente est surmonté d'une flèche généralement peu élevée.

Le couvent s'ordonne en un quadrilatère fermé sur un côté par l'église; les bâtiments situés autour du cloître sont placés tantôt au sud, tantôt au nord de cette dernière. En général, il comprend un seul cloître, sauf à Paris et à Montpellier. Chaque couvent comprend une salle capitulaire, un réfectoire, un dortoir, une bibliothèque, des cuisines et des annexes : l'étendue des locaux est variable.

NOTICES DE TRENTE PLANS DE COUVENTS FRANCISCAINS

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Devis de réparations de la chapelle Saint-Guillaume (1756). — Arrentement d'une partie du couvent à Christophe Claveau (1786). — Devis de réparations du couvent pour y établir le séminaire (1791). — Devis de réparations de l'église pour y établir la cathédrale (1791). — Description de l'église par F. de Guilhermy, au milieu du XIX^e siècle.

ANNEXES

Liste des gardiens du couvent. — Liste des pères temporels du couvent. — Plan de Châteauroux au XIII^e siècle. — Carte de la seigneurie de Châteauroux au XIII^e siècle. — Carte des rentes possédées par les Cordeliers aux environs de Châteauroux.

ALBUM DE PHOTOGRAPHIES ET DE PLANS

Deux volumes sont consacrés aux photographies et aux plans du couvent de Châteauroux, un troisième volume regroupe les plans des trente couvents franciscains étudiés.

NOTICES DE TRENTE PLANS DE COUVENTS FRANCISCAINS

PIÈCES ILSTINICATIVES

Uevis de réparations de la chapolle Saint-Guillaume (1750). — Arrentement d'une partie du couvent à Christophe Clavest (1786). — Devis de réparations du couvent pour y établis de séminaire (1791). — Devis de réparations de l'église pour y établis la enthédrale (1791). — De cription de l'église par F. de Guillhermy, au milieur du xix° sécle.

AMMEXICS

Liste des gardiens du convent. — Liste des pères temposels du couvent. — Plan de Châteauroux du Xille siècles — Carre de la seigneurie de Châteauroux au XIII siècle, — Carte des contes possédées par les Cordelieus aux onvicon de Châteauroux.

AND IT THE THE PURITURE REPORTS OF THE WINDS

Deux volumes cont constarés aux photographies et aux pians du couvent de Chifeatroux, un troisième volume regroupe les plans des trente douvents tranciscome étudies.